

19.08.2020 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les assurances RC-ménage : entre prestations incluses d'office et grandes différences de primes, soyez attentifs !



Lausanne (ots) -

Pour une même demande d'offre, une personne souhaitant souscrire une assurance RC-ménage se verra proposer des primes et des prestations significativement différentes. Certains assureurs ajoutent même d'office des couvertures qui n'avaient pas été demandées. Méfiez-vous et prenez le temps de comparer !

bonus.ch a réalisé une étude sur les primes et les prestations des assurances RC-ménage en Suisse. Le portail de comparaison en ligne a comparé les prix et les prestations pour deux profils types de locataires souhaitant protéger leur appartement contre les incendies, les dommages naturels, le vol et les dégâts des eaux. L'assurance de responsabilité civile fait également partie de la couverture.

Un profil avec des critères bien précis a été établi pour permettre une comparaison optimale. L'assuré souhaite notamment une franchise à CHF 200.- pour son assurance ménage et veut pouvoir procéder à une demande d'offre en ligne.

D'emblée, l'assuré(e) se heurte à une première contrainte chez certains assureurs. En effet, plusieurs prestataires proposent des produits types fermés (entre 2 et 3 "packages" généralement) avec des prestations prédéfinies ou des choix limités (franchises, prestations, montants des couvertures, etc.). D'autres sont plus souples et laissent la possibilité de retirer ou d'ajouter des couvertures complémentaires. En fonction des critères qu'il/elle choisit, l'assuré(e) doit ainsi faire face à certaines contraintes.

Pour un jeune adulte de 22 ans vivant seul dans un deux pièces, les primes pour une assurance RC-ménage de base affichent un écart de 132.91% ! Financièrement, l'offre la plus attractive est à CHF 119.40, tandis que la prime la plus onéreuse est à CHF 278.10.

Une famille de quatre personnes désireuse d'assurer son appartement de quatre pièces sera également confrontée à des écarts importants. La prime la moins chère est à CHF 199.80, tandis que la plus coûteuse s'élève à CHF 388.40.

Des écarts considérables qui s'expliquent en partie par les différences de prestations prises en charge par les assurances. En effet, les assureurs ne se calquent souvent pas exactement sur la couverture initialement souhaitée par l'assuré(e) et intègrent d'office certaines prestations. Celles-ci font inévitablement augmenter les primes ! Les assurances affichant les tarifs les plus élevés sont souvent celles qui proposent le plus de prestations. Les deux prestataires les plus chers incluent par exemple d'office le vol simple hors domicile, dont le coût est de plusieurs dizaines de francs.

Pour une franchise d'assurance ménage à CHF 200.-, la Vaudoise ajoute notamment des couvertures contre le roussissement, les dommages électriques, le vol simple hors du domicile, les bris de glace du mobilier ou encore les produits surgelés. Ces prestations font inévitablement monter le niveau de la prime. Si l'assuré(e) veut souscrire à une assurance RC-ménage en ligne plus basique, il/elle est contraint(e) de se tourner vers une assurance avec franchise à CHF 500.-.

Le mécanisme reste le même indépendamment du profil et des besoins du demandeur d'assurance. Les écarts entre les primes et les prestations proposées persistent. Une simple comparaison permet de mettre rapidement en lumière ces différences, de repérer les couvertures non demandées et d'économiser sur son assurance RC-ménage.

Par ailleurs, bonus.ch réalise chaque année une étude de satisfaction sur les assurances-ménage en Suisse. De manière générale, la

population suisse est globalement satisfaite de son assurance ménage. Sur une échelle de 1 à 6, elle attribue en 2020 la note moyenne de 5.2, mention "bien". Les Suisses allemands attribuent la meilleure note avec 5.3 (+0.2 points par rapport à 2019), devant les Suisses romands (5.2) et les Suisses italiens (4.9). Ces derniers restent plus que jamais les plus compliqués à satisfaire.

En 2020, la Mobilière et Vaudoise se partagent la tête du classement pour ce qui est de la note globale de satisfaction. Déjà sur la plus haute marche du podium l'an dernier, elles améliorent de 0.1 point leur moyenne et récoltent la note générale de 5.4, mention "bien". smile.direct réalise une belle progression et s'empare de la 2ème place avec la note de 5.3. Bâloise est en 3ème position avec 5.2 de moyenne.

Résultats détaillés de l'analyse : <https://www.bonus.ch/Pdf/2020/Primes-Assurance-Menage.pdf>

Enquête de satisfaction sur les assurances RC-ménage 2020 : <https://www.bonus.ch/zr8BB9S.aspx>

Accès direct aux comparatifs des primes d'assurance ménage : <https://www.bonus.ch/zr1L8QQ.aspx>

Contact:

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Place Chauderon 20b
1003 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Medieninhalte



*Assurances RC-ménage Texte complémentaire par ots et sur
www.presseportal.ch/fr/nr/100008668 / L'utilisation de cette image est pour des buts
redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/bonus.ch S.A."*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100853784> abgerufen werden.